

INFORMATION IMPORTANTE

Pour prendre RDV avec votre conseiller contactez
Myriam HADEF hadef@csf.fr ou
appelez le
04.91.29.61.60

De plus dans la cadre du partenariat que nous avons avec eux, vous pouvez aussi bénéficier du prêt avantage partenaire.

Nous vous transmettons ci-dessous une information sur le Crédit Social des Fonctionnaires, association avec laquelle le SPELC a signé un accord de Partenariat.

le CSF vous accompagne de A à Z sur la totalité du financement et des assurances nécessaires en négociant pour vous afin de :

- Acheter votre logement et financer votre projet immobilier
- Racheter vos prêts immobiliers
- Financer vos travaux
- Financer vos biens (auto, biens de consommation...)
- Regrouper vos prêts en cours pour alléger vos mensualités



AVANTAGE PARTENARIAT

Nous travaillons ensemble

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE VOTRE ÉTABLISSEMENT ET LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES (CSF), VOUS POUVEZ EMPRUNTER :

Pour vous décrocher les meilleures solutions

- un montant de 2 000€
- sur une durée de 24 mois
- TAEG fixe à partir de **1%** ⁽¹⁾